

# « On n'a rien volé »... Et nos libertés ?

**Mathieu Bouchard-Tremblay, Simon Fortin-Dupuis et Michel Thévenin, étudiants à la maîtrise en histoire à l'Université Laval**

Au cours des manifestations des 24 et 26 mars derniers à Québec, nous avons constaté des abus de la part des agent-e-s du Service de police de la ville de Québec dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Le bilan de ces deux soirées de contestation de l'austérité est de 275 arrestations et de quelques blessés parmi les manifestant-e-s. Parmi les gestes les plus choquants commis au cours de ces deux soirées figurent l'utilisation de chiens policiers contre la foule le 24 et le tir de capsules de gaz à courte distance au niveau du visage d'une citoyenne le 26.

L'usage d'une telle violence dans le cadre de manifestations pacifiques où la principale infraction résidait dans l'absence d'itinéraire prédéfini, n'est-elle pas en contradiction flagrante avec la mission fondamentale des services de police au sein d'un État de droit et d'une société démocratique ?

Cette instance de notre système politique, qui doit être apolitique, n'a-t-elle pas pour rôle d'assurer la sécurité des citoyen-ne-s et la jouissance de leurs droits et libertés ? Telle que nous la comprenons aujourd'hui au Québec, la démocratie est indissociable de l'expression de nos droits et libertés civiles. Celle-ci rend possibles les débats, fondés sur la pluralité des opinions politiques. En stigmatisant, par la force de l'institution policière, des citoyen-ne-s qui expriment leurs opinions, les autorités politiques et leurs partisans restreignent l'exercice de la démocratie au sein de la société québécoise.

S'il est possible de concevoir que les forces policières ont un travail à accomplir, nous ne pouvons accepter que certains de leurs membres exercent une violence excessive dans le cadre d'opérations de contrôle de foule. En conséquence, nous demandons :

- l'ouverture de processus judiciaires à l'encontre des agents ayant utilisé de manière abusive des armes sub-létales lors des événements des 24 et 26 mars 2015 ;
- que, étant donné les risques à la vie, à la santé et à la sécurité des citoyen-ne-s, l'usage de telles armes soit interdit dans le contrôle des foules ;
- que les libertés d'expression et de manifestation publiques soient garanties pleinement par tous.tes les agent-e-s des forces de police, dans le respect intégral de leur mission fondamentale ;
- que ces derniers refusent de se constituer comme des instruments à l'usage d'une cause partisane.

## **Ont appuyé cette lettre (en date du 1er avril 2015)<sup>1</sup>**

1. Johanne Daigle
2. Martin Pâquet
3. Robert Marcoux
4. Réginald Auger
5. Pierre-Yves Saunier
6. Alain Laberge
7. Thierry Petit
8. Luc Lévesque
9. Donald Fyson
10. Talbot Charles Imlay
11. Léandre Alain
12. Zoé Allen-Mercier
13. Lou Manuel Arsenault
14. Charles Beaudoin-Jobin
15. Jonathan Bédard
16. Marianne Blanchard
17. Étienne Boucher
18. Pascale Buist-Gilbert
19. Gilberto Cardinal Fernandes
20. Sandrine Carla
21. Samuel Carle
22. Pierre-David Chouinard
23. Yannick L. Côté
24. Marc-André Demers
25. Patrice Drapeau-Bisson
26. Gabriel Dubé
27. Mireille Dumais
28. Camille Fortin-Lajoie
29. Camille Fortin-Dupuis
30. Karen Francisco Bouchard
31. Michelle Gagnon
32. Marie-Ève Godbout
33. Josianne Grenier
34. Adi Jakupovic
35. Samuel Lacharité
36. Louis-Charles Lacroix
37. Hubert Laprise
38. Olivier Legendre
39. Pierre-Olivier Lemelin
40. Philippe LeRoy-Audy
41. Alex Sainte-Marie Morissette
42. Paige O'Farrell
43. Eugénie Paradis-Charette
44. Philippe Pelletier

---

<sup>1</sup> Pour appuyer cette lettre, merci de laisser votre nom dans un commentaire un peu plus bas ou de contacter les auteurs à l'adresse suivante : [simon.fortin-dupuis.1@ulaval.ca](mailto:simon.fortin-dupuis.1@ulaval.ca).

45. Érika Plante-Jean
46. Éric Roussin
47. Audrey-Ann Tremblay
48. Marc-Antoine Vallée Lebouthillier
49. Maude-Amélie Verville
50. Stéphanie Yrduav
51. Jennifer Gagné
52. Frédéric Richard
53. Marie-Andrée Jean
54. Jonathan Gagnon
55. Antoine Savard Sevigny
56. Isabelle Richard
57. Léandre Alain
58. Thomas Mercier
59. Kariane Côté
60. Jérôme Couture-Gagnon
61. Emeric Dufour
62. Antoine Proulx
63. Chloé Chevarie-Poirier
64. Alexa-Maude Fleury-Wright
65. Stephanie Audet
66. Étienne Garant
67. Hadjer Remili
68. Nathan Murray
69. Alexandre Allard
70. Dominic Voyer-Brassard
71. Maxime Bédard-Thom
72. Marie-Pier Bouchard
73. Alexandre Catudal
74. Marie-Pier Therrien
75. Daniel V. Gosselin
76. Sophie Bouchard-Tremblay
77. Paul Junior Boudreau
78. Marc-André Bernard
79. Caroline Ricard
80. Tommy Michaud
81. Charles-Frédéric Murray
82. Frédéric Mercier
83. Marilyne Brisebois
84. Patrick Noël
85. Samuel Lanouette
86. Christopher Tremblay
87. Dave St-Pierre
88. Vincey Gagné
89. Camille Caron
90. Florence Rousseau
91. Jovan Ganet
92. Colin Damême
93. Antonio Pérez
94. Paul Wattez

95. Anne Myrand
96. Jasmin Gill
97. Stacy Arseneault
98. Raffaella Abbate
99. Jonas Chenil
100. Pascal Olivier de Grandmont
101. Josiane Grenier
102. Anne-Sophie Alain
103. Gabriel Leblanc
104. Raphaël Lapierre
105. Aubert Caron-Guillemette
106. Alexia Oman
107. José-Frédérique Biron
108. Éric Blouin
109. Félix-Antoine Cloutier
110. Christian Jaouich
111. Loïc Voyer
112. Sophie Juan
113. Samuel Thibault
114. Dara Yuca
115. Jean-Sébastien Thériault
116. Pascal Lévesque
117. Gabriel Robichaud
118. Jérôme Lévesque
119. Emmanuel Guay
120. Sophie Gagnon
121. Camille Perron-Thivierge
122. Laurie Gagnon-Bouchard
123. Christian Alain-Djoko
124. Roxanne Lacouline-Boulanger
125. Simon Marcoux-Piché
126. Audrey Paquet
127. Pascal Scallon-Chouinard
128. Simon Tremblay
129. Raphaël Bellavance-Ménard
130. Julien Villar
131. Samuel Bolduc
132. Félix Gauthier-Villeneuve
133. Patricia Simard-Bergeron
134. Isaya Fiola
135. Hubert Martel
136. Jacinthe Archambault
137. Patrick Baker
138. Olivier Bresse
139. Camille Caron
140. Maxime Coulombe
141. André-Philippe Doré
142. Jean-Manuel Doré-Gaumond
143. Bernard Ducharme
144. Joseph Gagné

145. Robbie Gaudet
146. Étienne Garant
147. Olivier Guimond
148. Patrice Hamel
149. Louis Hallé
150. Samuel Lamarre
151. Didier Méhu
152. Marie-Ève Ouellet
153. Claudine Paillé
154. Nicolas Pelletier
155. Didier Prioul
156. Isabelle Rivard
157. Sigfrid Tremblay
158. Van Troi Tran
159. Laurier Turgeon
160. Justine Massicotte
161. Justine Ialande Jonathan Drolet
162. Patricia Collettere
163. Pascal Bourgault
164. Níkolás Víbo
165. Joanne Boutet
166. Félix Gingras
167. Patrick Ndayegamiye
168. Philippe Dubé
169. Geneviève Dumas
170. Félix-Antoine Gingras
171. Cynthia Marmen
172. André Bilodeau
173. Geneviève Delorme
174. Denis-Pierre Fortin
175. Stéphanie Lanthier
176. Pierrot-Baptiste Lemée-Jolicoeur
177. J.-Louis Vallée
178. Annick Gagné
179. Aline Charles
180. Allison Bain
181. Louise Tremblay
182. Suzanne Gousse
183. Nicolas Lavigne-Lefebvre
184. Alain Charette
185. Michel Daoust
186. Marie-Ève Muller
187. Estelle Denoncourt
188. Paul-Etienne Rainville
189. André Lacombe-Gosselin
190. Marc-André Robert
191. Maurice Demers
192. François Bullock
193. Marie-Laurence Beaumier
194. Denis Carignan

195. Marcela Neagu
196. Guy Bellemare
197. Stéphane Savard
198. Véronique Leduc
199. Anne Klein
200. Andrée Rivard
201. Patrice Groulx
202. Vincent Saint-Pierre
203. Claude Paradis
204. Alice Vermandele
205. Isabelle Hayeur
206. Frédéric Demers
207. Paul-André Dubois
208. Adrien Rannaud
209. François Lucbert
210. Marie-Pier Roy
211. Max Chamonal
212. Sylvie Aubin
213. Mercedes Font
214. Stéphanie St-Amant
215. Diane Joly
216. Laurence Turcotte-Fraser
217. Antoine Brousseau Desaulniers
218. Carolann Melanson
219. Jules Racine St-Jacques
220. Mathieu Bureau Meunier